



Canadian Centre for International Justice
Centre canadien pour la justice internationale



312 Laurier Ave. East, Ottawa Ontario, K1N 1H9 tel: 613-744-7667 fax: 613-746-2411 info@ccij.ca www.ccij.ca

Son Excellence Madame la Ministre de la Justice et des Droits humains
Palais de Justice – Place de l'Indépendance
Kinshasa/Gombe

26 juin 2013

Chère Votre Excellence Madame la Ministre,

Je vous écris pour respectueusement demander votre assistance en connexion avec une affaire importante qui nous inquiète profondément: l'assassinat d'un citoyen congolais distingué, monsieur Pascal Kabungulu Kibembi, le manque de progrès dans l'investigation de sa disparition ainsi que dans le procès pénal contre les présumés responsables.

Monsieur Kabungulu, un vaillant activiste des droits des humains, était le Secrétaire Exécutif de l'association sans but lucratif Héritiers de la Justice et le Vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme dans la Région des Grands Lacs. Héritiers de la Justice est une très importante organisation qui s'engage à diverses activités dont bénéficie la population congolaise dans la région des Grands Lacs. Monsieur Kabungulu avait documenté et dénoncé de graves violations de droits humains perpétrées en République Démocratique du Congo.

Il a été tué dans la nuit du 31 juillet 2005 par trois hommes armés qui sont venus à son domicile dans la ville de Bukavu, Commune d'Ibanda. Ils l'ont abattu devant sa famille. Les meurtriers ont aussi pris plusieurs des possessions de monsieur Kabungulu, y compris son ordinateur portable, téléviseur et magnétoscope.

Malgré les environs sept années qui se sont écoulées depuis la mort de monsieur Kabungulu et de l'énorme respect et popularité dont il bénéficiait dans la communauté locale et dans la communauté internationale, particulièrement dans la société civile, nous attendons toujours que la lumière soit faite sur ce qui est arrivé.

Selon des groupes de défense des droits humains, l'investigation et le procès judiciaire ont été teintés d'irrégularités dès le début. Un exemple est que la commission d'enquête créée pour investiguer le meurtre comprenait plusieurs membres du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD-Goma), lequel a été sujet aux critiques d'Héritiers de la Justice auparavant. Par conséquent, l'impartialité de l'investigation a sûrement été compromise.

Des suspects ont finalement comparu devant une Cour militaire en 2005, mais les audiences ont terminé après que certains témoignages impliquaient le Colonel Thierry Ilunga et le Gouverneur

Honorary Council Raynell Andreychuk, Maher Arar, Louise Arbour, Lloyd Axworthy, Ed Broadbent, Philippe Kirsch, Claire L'Heureux-Dubé, Flora MacDonald, Erna Paris

Board of Directors Stacy Glenn, Gerald Gray, Patrick Johnston, David Matas, Ezat Mossallanejad, Alex Neve (Chair), Jayne Stoyles, Seiko Watanabe

Didace Kaningini. L'affaire a été renvoyée devant la Haute Cour Militaire de Kinshasa. Le 23 mars 2009, le dossier a été transmis par l'Auditeur Général près la Haute Cour Militaire au Procureur Général de la République près la Cour Suprême de Justice, où il paraît qu'il demeure sans mouvement ou changement. À ma connaissance, à ce jour, la plupart des suspects sont en liberté. Le meurtre reste impuni.

Notre organisation soutient la veuve de monsieur Kabungulu, Deborah Kitumani Kasiba et ses six enfants dans leur lutte pour connaître la vérité de ce qui est arrivé à monsieur Kabungulu, de trouver les responsables de ce lamentable meurtre, et d'assurer que ces derniers font face à la justice, dans un procès indépendant et équitable.

L'affaire de monsieur Kabungulu est d'une énorme importance, non seulement pour les membres de la famille et les membres de la communauté congolaise qui le connaissaient bien, mais aussi pour démontrer que les crimes contre les défenseurs des droits de la personne ne peuvent être commis en impunité. Aussi, assurer qu'il y ait de la justice en relation avec la mort de monsieur Kabungulu contribuerait certainement à l'augmentation de la réputation internationale de votre gouvernement, et montrerait que les institutions congolaises ont la capacité de fonctionner efficacement.

Je vous prie de bien vouloir nous informer sur le suivi que vous avez effectué suite à la transmission du dossier Kabungulu au Procureur Général de la République près de la Cour Suprême de Justice en 2009, et de prendre tous les moyens nécessaires pour assurer qu'il y ait des avancements dans le dossier. Il est impératif d'éviter qu'il y ait de l'interférence dans le déroulement normal de la procédure judiciaire.

Je vous prie, d'agréer, cher Madame la Ministre, mes salutations les plus distinguées.



Matt Eisenbrandt
Directeur juridique

Cc: Son Excellence Joseph Kabila, Président de la République
Monsieur Scott Campbell, directeur du Le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo
Monsieur Maurice Namwira, Secrétaire Exécutif de Héritiers de la justice